Mise en ligne: 8 avril 2014.

Dernière modification: 28 août 2021.

www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ AGRICOLE FRANCO-ANNAMITE (SAFA)

filiale de la Société financière française et coloniale

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/SFFC-SOFFO-IC-liste.pdf



Coll. Peter Seidel www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Peter_Seidel.pdf SOCIÉTÉ

AGRICOLE FRANCO-ANNAMITE Société anonyme au capital de 600.000 piastres divisé en 30.000 actions de 20 piastres chacune

Droit de timbre acquitté par abonnement vvvvvvvv Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel de l'Indochine* du 5 juin 1930

> Capital remboursé Action de jouissance

Statuts déposés chez Me Fays, notaire à Saïgon Siège social à Saïgon ACTION DE 20 PIASTRES AU PORTEUR

Par délégation du conseil d'administration (à gauche) : ? Un administrateur (Société financière française et coloniale) : ? Litho Albert Portail, rue Catinat, Saïgon S.A., 1930.

Suite de la Société civile franco-annamite d'exploitation agricole de l'Ouest-Cochinchinois (Bui quang Chieu).

BUI THE KHAM, directeur (Longdien, Baria, 1er janvier 1878-Saïgon, 19 juin 1965)

Frère de Bui-thé-Xuong, administrateur des Hévéas de Xuan-Loc.

Secrétaire auxiliaire des services civils,

conseiller colonial (, puis (20 décembre 1908-ca 1916)

Créateur d'un centre agricole de 300 hectares à Gosan (Baria),

Chef du département paddy de la maison Rauzy et Ville à Saïgon sur recommandation de M. Georges Maspero, gouverneur de la Cochinchine (3 décembre 1919) :

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Commerciale_frse_IC.pdf

Membre de la mission cochinchinoise en faveur du chemin de fer Vinh-Dongha (1922) :

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Ch._fer_transindochinois.pdf

Chevalier de la Légion d'honneur du 28 juillet 1933 (ministère des colonies) : directeur de la Société agricole franco-annamite à Camau.

Officier de la Légion d'honneur du 24 nov. 1953 (présidence du conseil. Relations avec les États associés) : ancien chef de province, planteur, Saïgon.

SOCIETE FINANCIERE FRANÇAISE & COLONIALE Assemblée ordinaire du 4 octobre 1934 (L'Information d'Indochine, économique et financière, 1er mars 1934)

[...] Nous avons continué en 1930, avec le concours d'un groupe annamite important, en vue de la mise en valeur et de l'exploitation de rizières particulièrement bien situées dans la province de Bac-Lieu, la Société agricole franco-annamite. Le domaine de cette société comprend actuellement 4.600 hectares en friche. La baisse continue des cours du paddy depuis la constitution de cette Société n'a pas permis à celle-ci d'obtenir les résultats qu'aurait dû lui valoir l'accroissement de sa récolte qui, en deux ans, augmenté de 70 pour cent. [...]

(L'Éveil économique de l'Indochine, 1er avril 1934)

[La SFFC] a constitué, en 1930, avec le concours d'un groupe annamite, en vue de la mise en valeur et de l'exploitation de rizières dans la province de Bac-Lieu, la Société agricole franco-annamite. Le domaine comprend actuellement 4.600 hectares en friche. La baisse continue des cours du paddy n'a pas permis d'obtenir les résultats qu'aurait dû lui valoir l'accroissement de sa récolte qui, en deux ans, a augmenté de 70 pour cent.

(L'Information d'Indochine, économique et financière, 31 mai 1934).

Le conseil d'administration de la Société agricole franco-annamite a décidé, lors de sa réunion du 16 mai, de transférer le siège social de la société au n° 32 du boulevard de la Somme à Saigon.

Société financière française et coloniale Assemblée générale ordinaire du 18 septembre 1935 (L'Information d'Indochine, économique et financière, 19 octobre 1935).

[...] Société agricole franco-annamite. — Au cours de l'exercice 1934, la S. A. F. A. a enregistré de nouveaux progrès dus à une augmentation notable du montant des redevances de ses fermiers et à ure amélioration fort appréciable les prix de vente.

En outre, la société poursuit méthodiquement l'équipement de son domaine de manière à étendre progressivement les superficies cultivées et à abaisser corrélativement les prix de revient.

Cette entreprise ne bénéficie plus auprès de la Société financière française et coloniale que d'un crédit de campagne destiné à lui permettre de financer sa récolte. [...]

Société financière française et coloniale Assemblée ordinaire du 30 septembre 1936 (L'Information d'Indochine, économique et financière, 14 novembre 1936)

Société agricole franco-annamite. — En raison des pluies exceptionnelles au moment de la moisson, la récolte de exercice a été sensiblement inférieure à celle de l'année précédente, savoir 93.500 gias contre 125.000 gias en 1934. Mais il est permis d'espérer que, grâce au relèvement constaté dans le prix de vente du paddy, l'exercice enregistrera des résultats sensiblement comparables.

> Société financière française et coloniale Assemblée ordinaire du 29 septembre 1937 (L'Information d'Indochine, économique et financière, 30 octobre 1937)

Société agricole franco-annamite. – La récolte de la campagne 1936-1937 a été largement déficitaire : 45.000 mesures au lieu de 125.000 escomptés. Toute la région dans laquelle se trouve le domaine de la société a été en effet éprouvée par une sécheresse anormale qui a entraîné la perte de la plus grande partie des récoltes. Malgré une amélioration des prix de vente, cet exercice se traduira donc par une perte relativement importante.

> Société financière, française et coloniale Assemblée ordinaire du 27 septembre 1938 (L'Information d'Indochine, économique et financière, 15 octobre 1938)

Société agricole franco-annamite*. — La récolte 1937-1938, qui s'était annoncée très belle, a subi les ravages du « tim », chenille et papillon blanc et le tonnage récolté a

été inférieur à celui de l'année précédente. Malgré l'élévation des prix de vente, l'exercice, dont les comptes ne sont pas encore établis, sera déficitaire.

En raison des difficultés éprouvées dans les relations avec les fermiers, la société a décidé de recourir à une nouvelle formule de gérance et de confier celle-ci à un riziculteur français d'une compétence éprouvée, qui possède des intérêts importants dans un domaine agricole voisin de celui de la S.A.F.A.

SOCIÉTÉ AGRICOLE FRANCO-ANNAMITE

Anciennement : Société civile franco-annamite d'exploitations agricoles de l'Ouest cochinchinois fondée en 1908, transformée en 1930 en société anonyme (Bulletin économique de l'Indochine, 1943, fascicule 3, p. 382)

Objet : toutes exploitations agricoles en Indochine. Siège social : 32, boulevard de la Somme, Saïgon.

Capital social: 600.000 \$, divisé en 30.000 actions de 20 \$.

À l'origine, 16.450 \$.

Porté en 1930 à 460.600 \$.

Puis la même année à 600.000 \$. Parts bénéficiaires : 10.000 parts.

Conseil d'administration : Société financière française et coloniale [SFFC], Crédit foncier de l'Indochine, Société française d'entreprises de dragages et de travaux publics [SFEDTP], MM. BUI-QUANG-CHIEU, NGUYEN-DUY-HINH, TRAN-VAN-HUU.

Année sociale : du 1er mai au 30 avril.

Assemblée générale : dans les dix premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice. Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % de premier dividende aux actions ; sur le solde : 10 % au conseil d'administration, 25 % aux parts, 65 aux actions, sauf prélèvement pour amortissements supplémentaires réserve extraordinaire.

Inscription à la cote : pas de marché.

Société de participations, d'investissements et de construction immobilière (P. I. C.). (La Vie française, 20 décembre 1960)

Les actionnaires de la Société de participations, d'Investissements et de construction immobilière (ex-Papeteries de l'Indochine*) ont été convoqués en assemblée ordinaire et extraordinaire le 29 décembre 1960. [...] Rappelons que cette opération prend place dans un regroupement d'ensemble, comportant l'absorption par la SOFFO de la Société des caoutchoucs de l'Indochine, de la S.A. des Établissements L. Delignon et de la Société [agricole] franco-annamite [SAFA], ainsi que l'apport à la SOFFO d'environ 90 % des actifs de la Société indochinoise des cultures tropicales, le solde devant faire l'objet d'un acte d'apport-fusion extérieur.

Suite:

1960: absorption par la SOFFO.